

Étude n° 103 - Novembre 2018

L'AGRICULTURE, L'AGROALIMENTAIRE ET LA FORÊT DANS LE VAUCLUSE



CE QU'IL FAUT RETENIR

L'activité agricole du département du Vaucluse occupe la 1^{re} place régionale avec 12 700 emplois et 1 017 millions d'euros de chiffre d'affaires annuel.

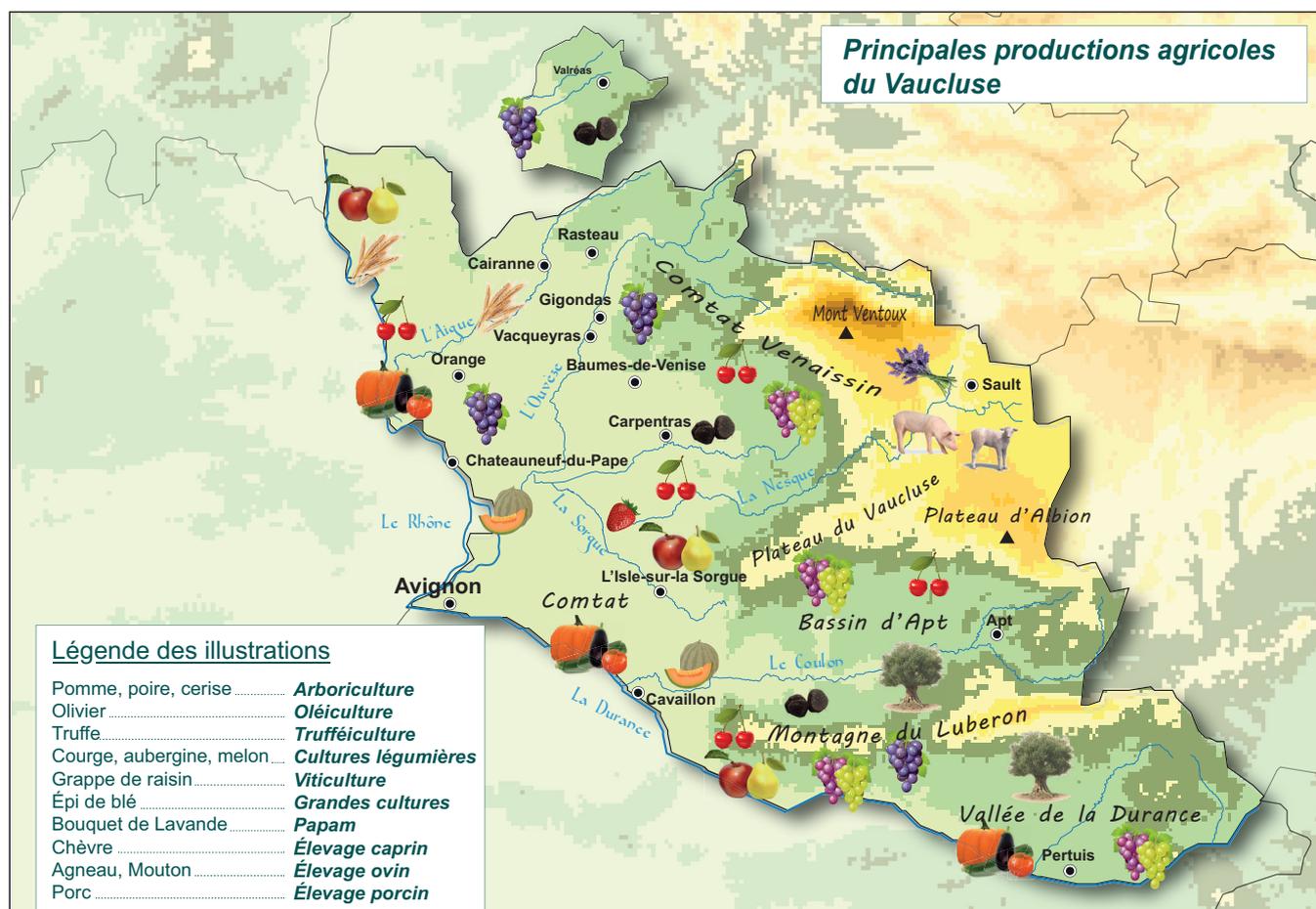
Le tissu d'entreprises recouvre un large spectre de situations : de la petite exploitation agricole traditionnelle à la PME viticole exportatrice.

Les surfaces agricoles recouvrent un tiers du territoire et sont particulièrement orientées vers la production viticole et la production de fruits, principales sources de richesse du département.

Ainsi, le département du Vaucluse est le 1^{er} producteur national de cerises, de raisin de table ou encore d'essence de lavande.

Il est le 2^e producteur de pommes et le 3^e producteur de vin d'appellation ainsi que d'essence de lavandin.

L'agriculture biologique concerne un cinquième des surfaces agricoles, soit 21 000 ha.



TERRITOIRE : 156 habitants par km²



Le département du Vaucluse s'étend sur **3 580 km²**, soit **11 %** de la surface régionale.

557 550 habitants



11 % de la région

Avec **557 550** habitants, le département représente **11 %** de la population régionale, soit **156 habitants par km²** (157 en moyenne régionale).

Source : Agreste - Statistique agricole annuelle 2017 définitive

Source : Insee - Recensement de la population 2015

LES SURFACES AGRICOLES : 115 090 ha

32 %
du département
115 100 ha



Les surfaces agricoles

Elles couvrent **115 100 ha**, soit **32 %** du département et **4 %** de la région.

15 %
du département
52 600 ha



Les sols artificialisés

Ils représentent **15 %** du département (**10 %** en moyenne pour la région).

32 %
de la SAU productive
32 300 ha



Les surfaces irrigables

On estime que **32 300 ha** de SAU sont irrigables, soit **32 %** de la SAU productive du département.

Source : Agreste - Statistique agricole annuelle 2017 définitive

Source : Agreste - Enquête sur la structure des exploitations agricoles 2016



21 ha

Superficie agricole utilisée moyenne

Avec **21 ha**, la SAU moyenne des exploitations du département (hors pâturages collectifs) est inférieure à la moyenne régionale (31 ha) du fait des spécialisations à forte valeur ajoutée.

La viticulture et l'arboriculture dégagent en effet des produits à l'hectare supérieurs aux autres spécialisations et nécessitent de moindres surfaces à chiffre d'affaires équivalent.

Source : Agreste - Enquête sur la structure des exploitations agricoles 2016

SAU moyenne des exploitations du département selon la spécialisation (hors pâturages collectifs)

Ovins et caprins	79 ha
Grandes cultures (dont plantes aromatiques, à parfum)	28 ha
Polyculture-polyélevage	27 ha
Viticulture	19 ha
Maraîchage - horticulture - pépinières	15 ha
Arboriculture	14 ha
Bovins et autres animaux	5 ha

Source : Agreste - Statistique agricole annuelle 2017 définitive

EXPLOITATIONS AGRICOLES : 70 % spécialisées en vins ou fruits

5 210 exploitations

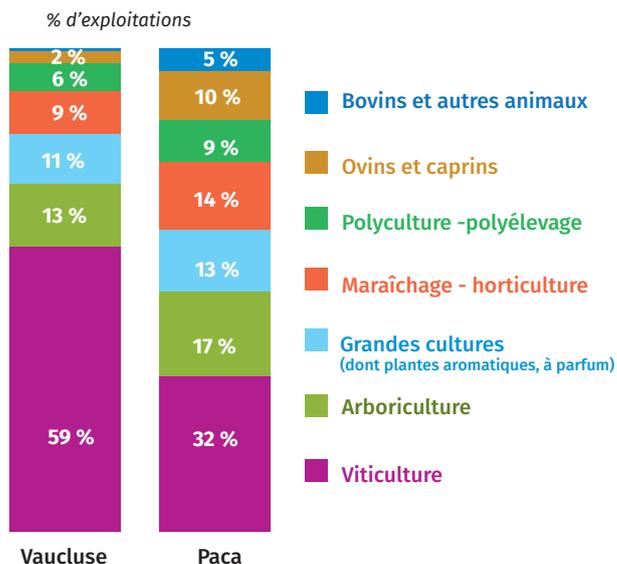


27 % des exploitations de la région

Avec 5 210 exploitations agricoles, le département rassemble 27 % des exploitations de la région.

Près des deux tiers des exploitations (58 %) sont spécialisées dans la viticulture, 13 % en arboriculture et 11 % dans les grandes cultures.

Spécialisation des exploitations



Source : Agreste - Enquête sur la structure des exploitations agricoles 2016

EMPLOIS AGRICOLES : 12 700 emplois

En 2016, le département compte 12 700 emplois agricoles* à temps plein, dont 4 300 emplois de dirigeants, 2 800 emplois de salariés permanents (CDI, CDD de plus de 3 mois) et 5 700 emplois de salariés non permanents (occasionnels, saisonniers, CDD de moins de 3 mois).

dirigeants

salariés permanents

salariés non permanents

12 700
Emplois agricoles*



4 300 emplois



2 800 emplois ETP



5 700 emplois ETP

* Le total peut varier de la somme des emplois pour des raisons d'arrondis

Source : MSA 2016 - Traitement DRAAF PACA - SRISE

AGRICULTURE BIO : 20 900 ha engagés



Le département du Vaucluse arrive en 5^e place des départements métropolitains avec 19 % de la SAU de ses exploitations certifiée « agriculture bio » ou en conversion (20 900 ha).

Ce sont 870 exploitations qui sont engagées dans la production biologique en 2017.

19 %
de la SAU certifiée
"agriculture bio"
ou en conversion



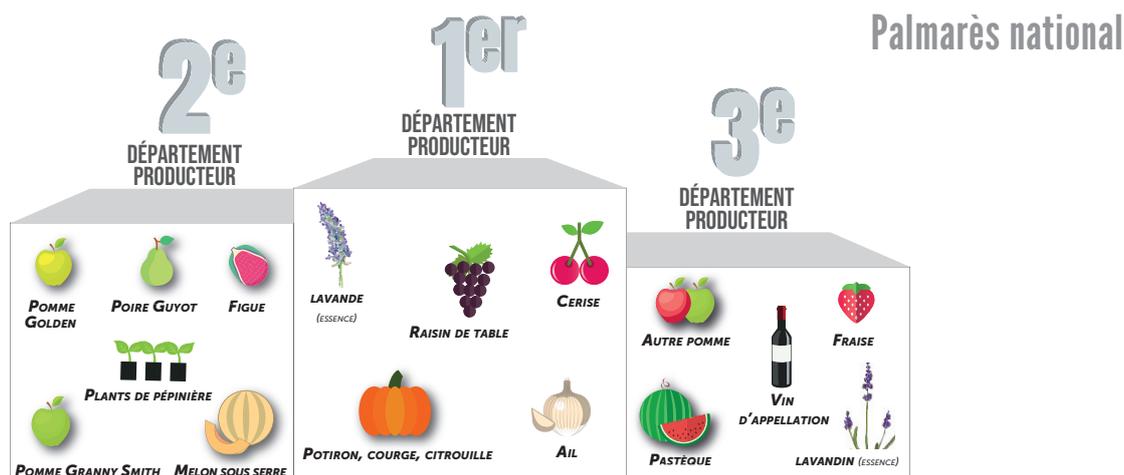
20 900 ha

870
exploitations
engagées dans la
production biologique



Source : Agence Bio 2017

PRODUCTIONS AGRICOLES : vin et fruits



La viticulture est la 1^{re} spécialisation du département (**3 080 exploitations** spécialisées).

En 2017, **50 900 ha** de vignes sont cultivés (46 % de la SAU), pour une production de **1,7 million hl** de vins.

Le cheptel du département est le plus faible de la région : **690 bovins**, **27 200 ovins**.

La production de lait s'élève à **3 700 hl** de lait de vache et **13 200 hl** de lait de chèvre.

Viticulture

50 900 ha de vignes

1,7 million hl



3 080 exploitations spécialisées

Vin

Cheptel



27 200 ovins

690 bovins

Arboriculture

9 000 ha cultivés

L'arboriculture est la 2^e orientation du département (**655 exploitations** spécialisées).

En 2017, **9 000 ha** de fruits sont cultivés (8 % de la SAU).



655 exploitations spécialisées



Lait



13 200 hl

3 730 hl

Source : Agreste - Statistique agricole annuelle 2017 définitive, Enquête sur la structure des exploitations agricoles 2016

AIDES PERÇUES : 18 millions d'euros au titre de la PAC

En 2017, les aides PAC versées aux exploitations du département s'élèvent à **18 millions d'euros**.

Parmi ces aides, 15 millions d'euros ont été versés au titre du 1^{er} pilier et 3 millions d'euros au titre du 2^e pilier.

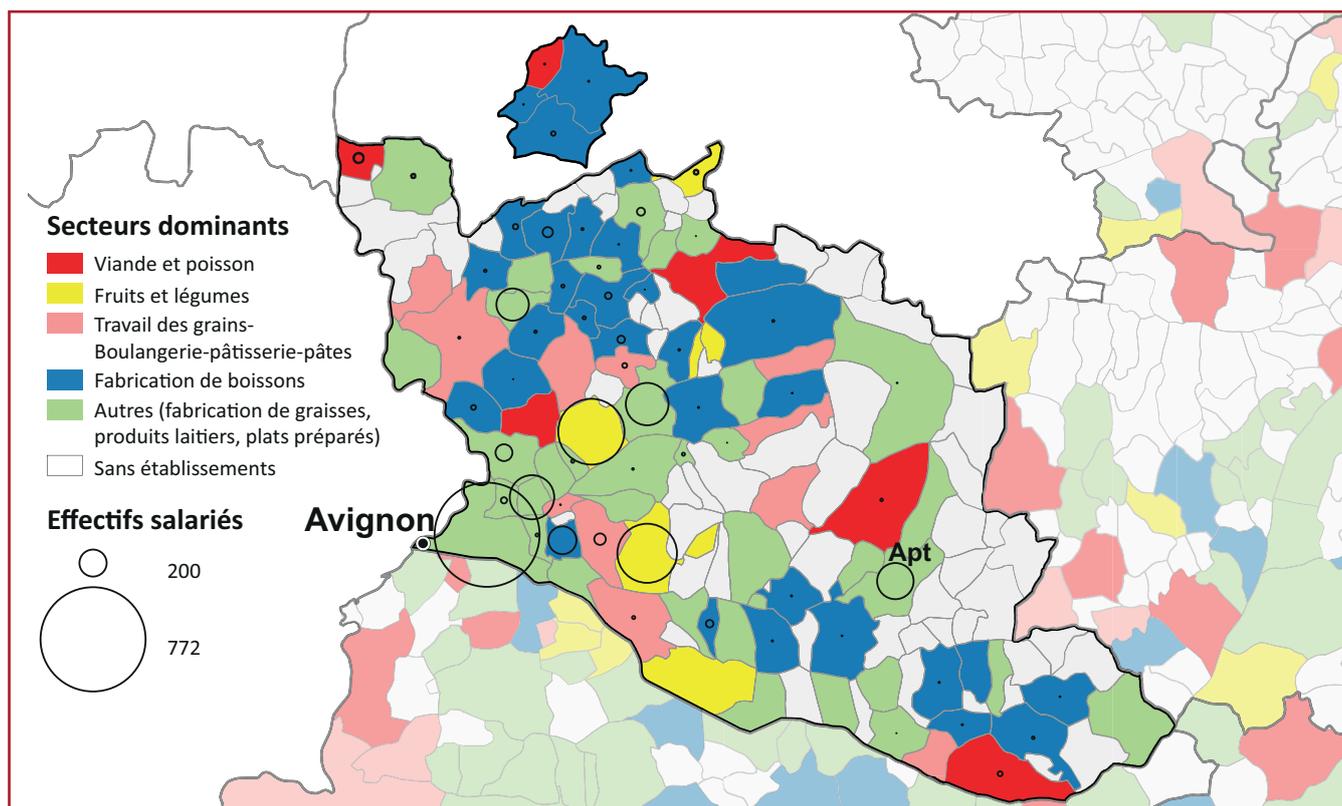
Par ailleurs, les exonérations de cotisations sociales prises en charges par l'État s'élèvent à **48 millions d'euros**.

18 M €
Aides PAC
aux exploitations
du département



Source : Agreste, Agence de services et de paiement, CCMSA - fichiers des cotisants 2016

INDUSTRIES AGROALIMENTAIRES : 4 500 salariés



Source : Insee - Clap au 31/12/2015

Au 31/12/2015, le département compte 240 établissements dans le secteur alimentaire au 31/12/2015 et 80 dans le secteur des boissons.

Les industries agroalimentaires du Vaucluse emploient **4 500 salariés**, majoritairement en production alimentaire (3 600 salariés).

Avec 120 établissements et 2 200 salariés, la fabrication du thé, café, cacao, chocolat, sucre, des confiseries, condiments, assaisonnements et plats préparés est le 1er secteur agroalimentaire du département.

La transformation de fruits et légumes est le 2^e plus gros employeur avec 610 salariés.

La production de viande est le 3^e secteur avec 500 salariés.

Le commerce de gros de produits agroalimentaires regroupe 600 établissements et emploie **3 500 salariés**.

Source : Insee - Clap au 31/12/2015

VALEUR DE LA PRODUCTION : 1 017 millions d'euros



Le chiffre d'affaires de production et des services agricoles du département est estimé à **1 017 millions d'euros** en 2017 (34 % de la valeur de Paca).

Les vins constituent la 1^{re} source de chiffre d'affaires agricole avec près de 32 % de la valeur agricole départementale. Les fruits sont la 2^e orientation en valeur avec 30 % du chiffre d'affaires agricole.

Au-delà de l'aléa propre de chaque campagne, la valeur produite en vins d'appellation et fruits s'inscrit globalement dans une tendance de hausse depuis 5 ans, à l'inverse de la production légumière, en perte de vitesse.

Répartition des productions du département en valeur

Fruits	347 millions €
Vins d'appellation	325 millions €
Horticulture, pépinières	98 millions €
Autres vins	61 millions €
Légumes frais	72 millions €
Céréales, oléoprotéagineux	13 millions €
Animaux et productions animales	13 millions €
Autres cult. ind. (dont plantes aromatiques, à parfum)	8 millions €

Source : Agreste, Insee - Comptes de l'agriculture 2017 provisoires

ACTIVITÉ FORESTIÈRE : 216 emplois salariés

79 030 m³

de bois ronds



La production forestière dans le département est estimée à **79 030 m³** de bois ronds, principalement constituée de bois destinés à l'énergie (61 %).

39 %

taux de boisement



Avec un taux de boisement de **39 %**, le département est à peine au-dessus de la moyenne métropolitaine (31 %).

216

emplois salariés



L'activité forestière (exploitations forestières, sylviculture, sciage, rabotage et imprégnation du bois) génère **216 emplois salariés** au 31/12/2015.

Source : Agreste - Enquête exploitations forestières et scieries 2017

Source : Insee - Clap au 31/12/2015

ENSEIGNEMENT AGRICOLE : 2 943 élèves

2 943

élèves



647

apprentis



10

établissements



Pour l'année scolaire 2017-2018 dans le département, **trois établissements publics** et **sept établissements privés** dispensent un enseignement agricole auprès de **2 943 élèves** dont **647 apprentis**.

Les établissements d'Avignon, Orange, Carpentras, l'Île-sur-la-Sorgue sont notamment impliqués dans le plan national du projet agroécologique pour la réduction de l'usage des pesticides.

Source : DRAAF - Service régional de la formation et du développement

Définitions

SAU : superficie agricole utilisée, terres dédiées à une activité agricole hors bâtiments, cours, friches, bois...

SAU productive : superficie agricole utilisée dont est déduite la surface toujours en herbe (STH) peu productive (landes, parcours...)

1^{er} pilier de la politique agricole commune (PAC) : aides à la production.

2^e pilier de la PAC : aides au développement rural.

Activité forestière : exploitation forestière (02.20Z) ; sylviculture et services à l'exploitation forestière (02.10Z et 02.40Z) ; sciage, rabotage, imprégnation du bois (16.10A et 16.10B).

Emploi agricole : cotisants de la branche accident du travail (ATEXA) hors solidaires, sylviculture, dressage, conchyliculture et pêche.



MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
ET DE
L'ALIMENTATION

Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt
Service Régional de l'Information Statistique et Économique (SRISE)
132 bd de Paris - CS 70059 - 13331 MARSEILLE CEDEX 03
Tél. : 04 13 59 36 00
Fax : 04 13 59 36 32
<http://draaf.paca.agriculture.gouv.fr/>
Courriel : srise.draaf-paca@agriculture.gouv.fr

Directeur régional : Patrice de LAURENS
Directrice de la publication : Nadine JOURDAN
Rédacteur en chef : Joachim TIMOTEO
Rédactrice : Barbara MICHELET
Composition : Nadine NIETO
Dépôt légal : à parution
ISSN : 1773-3561